TABLE DES MATIÈRES

Préface3
AVANT-PROPOS5
REMERCIEMENTS
LISTE DES PRINCIPAUX SIGLES ET ACRONYMES9
LISTE DES ABRÉVIATIONS
SOMMAIRE
AVERTISSEMENT
Introduction
Axiome premier – Indétermination sémantique du « peuple » comme notion et comme sujet du droit international
Axiome second – Pertinence de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples en tant que champ matériel de l'analyse
3. Position du problème et objectifs de la recherche – Identifier, comprendre, critiquer les figurations du sujet « peuple »
4. Thèse générale et plan de la recherche – D'une figuration originelle dé-coloniale du sujet « peuple » à une figuration dérivée post-coloniale45
5. Méthodologie de la recherche – De la nécessité d'une mise en contexte du droit impliquant une interdisciplinarité
CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES – DE L'ASPECT INSTRUMENTAL DU DROIT
CONSIDÉRATION PREMIÈRE – DU DROIT COMME INSTRUMENT D'EXCLUSION DE LA COMMUNE HUMANITÉ57
1. Le « vide juridique africain »57
2. L'« invention » du droit coutumier
CONSIDÉRATION SECONDE — DU DROIT COMME INSTRUMENT D'INCLUSION DANS LA COMMUNE HUMANITÉ
Revendiquer l'existence d'une rationalité normative dans les sociétés africaines pré-coloniales
S'inscrire dans la commune humanité : la Charte africaine comme instrument de monstration d'une égalité ontologique

LES FIGURATIONS DU PEUPLE

PREMIÈRE PARTIE – FIGURATION ORIGINELLE DÉ-COLONIALE : LE PEUPLE COLONISÉ OU L'ÉTAT COMME HORIZON

CHAPITRE 1 – LE SUJET « PEUPLE » COMME INSTRUMENT	
D'AUTODÉTERMINATION JURIDIQUE ET INSTITUTIONNELLE77	
Section 1. Libérer le peuple colonisé :	
du territoire colonial à l'État indépendant	
§ 1. Le peuple colonisé titulaire privilégié du droit à l'autodétermination externe78	
A. Des revendications panafricaines à la « positivation onusienne »	
B. De l'ONU à l'OUA : le droit des peuples à l'autodétermination	
comme droit à l'indépendance86	
§ 2. La conception territorialiste du peuple colonisé95	
A. Le droit onusien de la décolonisation ou le territoire	
comme principe constitutif du peuple	
B. L'Organisation de l'anité africaine ou l'assimilation du peuple au territoire colonial	
§ 3. Les principes non-territoriaux d'unité du peuple colonisé	
A. Un passé commun de domination	
B. Un ennemi commun 110	
C. Un objectif commun de libération	
Section 2. Construire le peuple de l'État indépendant :	
du peuple colonisé au peuple étatique	
§ 1. L'État comme unique horizon de l'indépendance du peuple colonisé115	
A. De la résolution 1541 (XV) de l'AGNU à la Charte de l'OUA :	
la réduction du droit des peuples à l'autodétermination externe	
à un droit à l'État116	
B. La téléologie étatique de la figuration originelle du peuple	
dans la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples120	
§ 2. Enfouissement de la territorialité coloniale et hétérogénéité ethnoculturelle du peuple étatique indépendant122	
A. Extranéité du tracé frontalier	
B. La critique en artificialité des frontières 132	
C. Appropriation contrainte de la territorialité coloniale	
§ 3. Territorialité coloniale et devenir du peuple étatique indépendant :	
totaliser la diversité	
A. Fragilité de l'unité	
B. Une conception socinienne du peuple étatique141	
C. La permanence des allégeances pré-étatiques	

Table des matières

CHAPITRE 2 – LE SUJET « PEUPLE » COMME INSTRUMENT D'AUTODÉTERMINATION ÉPISTÉMIQUE	155
Section 3. Collectiviser pour construire la différence : le sujet « peuple » et la volonté d'« africanisation » du droit international des droits de la personne humaine	155
§ 1. Individualisme et extranéité : à l'origine de la volonté d'« africanisation » du droit international des droits de la personne humaine	156
A. Le primat juridique de l'individu	
B. La double critique en occidentalo-centrisme du droit international des droits de la personne humaine	
§ 2. Le sujet « peuple » comme élément d'« africanisation » du droit international des droits de la personne humaine	163
A. « La part des sans-part »	163
B. Traduction juridique d'une prétendue spécificité anthropologique collectivis	te168
Section 4. Perpétuer une domination : le sujet « peuple » comme trace de l'enfouissement de catégories épistémiques coloniales	171
§ 1. L'exacerbation coloniale du collectivisme des sociétés africaines pré-colonia	ıles 172
A. La construction coloniale de l'« empire de la collectivité »	172
B. Proposition de déconstruction d'un prétendu « empire de la collectivité »	176
§ 2. L'enfouissement post-colonial d'une fabulation coloniale	179
A. Le collectivisme comme arme de construction de la différence ou comment « faire le jeu de l'adversaire »	179
B. De la nécessité d'un « détour par l'altérité »	
Transition	185
SECONDE PARTIE –	
FIGURATION DÉRIVÉE POST-COLONIALE:	
LES PEUPLES NON ÉTATIQUES OU L'ÉTAT COMME LIMITE	
CHAPITRE 3 – L'OUVERTURE DU BÉNÉFICE DE LA QUALITÉ DE SUJET « PEUP AUX PEUPLES NON ÉTATIQUES	
Section 5. L'élément explicatif exogène : l'autochtonisation du sujet « peuple » aux Nations Unies	189
§ 1. La mise à l'agenda des Nations Unies de la « question autochtone »	
A. L'antériorité coloniale	
B. La Convention n° 169 de l'OIT	
C. L'aboutissement onusien : la Déclaration des Nations Unies sur les droits de peuples autochtones	s
§ 2. L'attitude des États africains à l'égard de la « question autochtone »	
A. Les points d'achoppement.	
B. De la quête d'un accord à l'aboutissement du processus	

LES FIGURATIONS DU PEUPLE

Section 6. L'élément explicatif endogène :
le rôle de la Commission et de la Cour africaines203
§ 1. Le travail séminal du Groupe de travail de la Commission africaine sur les populations/communautés autochtones204
A. Le choix de l'indétermination sémantique
B. L'approche identificationnelle et la prévalence du critère de la domination207
C. L'avis juridique de 2007211
§ 2. Le travail « jurisprudentiel » de la Commission africaine : tentatives de dépassement de l'autochotonisation212
A. Prémices de l'effritement de la conception stato-centriste du peuple213
B. « L'affaire Ogoni » comme tournant décisif
C. Confirmations de la dérivation non étatique du sujet peuple220
D. « L'affaire Endorois » : éléments pour une définition non étatique du peuple231
§ 3. Le travail jurisprudentiel de la Cour africaine : confirmation de la figuration dérivée du sujet « peuple » de la Charte africaine238
A. Identification prétorienne de l'autochtonie
B. Reconnaissance de la subjectivité des peuples non étatiques et restriction de leur catalogue de droits
C. Une incontestable dynamique prétorienne d'élargissement du champ de la protection des droits de la personne humaine sur le continent africain244
CHAPITRE 4 – LA SUBJECTIVATION DES PEUPLES NON ÉTATIQUES
ET LE DEVENIR DE LA FORME ÉTATIQUE-NATIONALE249
Section 7. Souveraineté territoriale et droit des peuples non étatiques à l'autodétermination : un nœud gordien ?
§ 1. Le devenir post-colonial du droit à l'autodétermination ou la crainte de la sécession249
ou in craime acta secession
A Sécession et fragmentation d'État
A. Sécession et fragmentation d'État
B. Le continent africain comme creuset de revendications sécessionnistes253
č
B. Le continent africain comme creuset de revendications sécessionnistes
B. Le continent africain comme creuset de revendications sécessionnistes
B. Le continent africain comme creuset de revendications sécessionnistes
B. Le continent africain comme creuset de revendications sécessionnistes
B. Le continent africain comme creuset de revendications sécessionnistes

TABLE DES MATIÈRES

Section 8. Penser les peuples de l'État au-delà de l'État	283
§ 1. L'autonomie des peuples non étatiques et les États africains post-coloniaux : entre déni et tentatives d'accommodation manquées	284
A. Les hypothèses fédérales et leurs limites	
B. L'hégémonie contemporaine du modèle national-unitaire	203
sur le continent africain	297
§ 2. S'extraire du cadre étatique-national :	• • •
les peuples non étatiques et l'Union africaine	
A. L'Union africaine comme « syndicat de Chefs d'État »	
B. L. Omon arricanne, une opportunite pour les peuples non étatiques ?	303
CONCLUSION GÉNÉRALE	
Annexes	317
Chronologie de l'élaboration de la Charte africaine des droits de l'homme	
et des peuples	
Entretien avec Monsieur le Juge Rafãa Ben Achour	
Entretien avec Monsieur le Juge Gérard Niyungeko	326
BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE	331
1. Dictionnaires, manuels et recueils de cours	331
2. Ouvrages, monographies et thèses	333
3. Articles et contributions à des ouvrages collectifs	347
4. Articles de presse	367
5. Rapports et documents	369
6. Sites internet et ressources numériques	373
Table de jurisprudence	375
TABLE DES INSTRUMENTS	379
1. Traités multilatéraux	379
2. Traités bilatéraux	381
3. Droit dérivé	382
4. Instruments nationaux	387
Index thématique	391